

**Réponse donnée par M. Fischler au nom de la Commission***(5 mars 1998)*

La Commission peut informer l'Honorable Parlementaire que l'Andorre n'étant pas un État membre, sa production tabacole n'est pas intégrée dans l'organisation commune de marché dans le secteur du tabac brut, et ne bénéficie en conséquence d'aucune aide communautaire.

(98/C 310/34)

**QUESTION ÉCRITE E-0157/98****posée par Mihail Papayannakis (GUE/NGL) à la Commission***(2 février 1998)*

*Objet:* Travaux dans le canal de Corinthe

Le canal de Corinthe est un des plus grands ouvrages d'art du monde et revêt une importance majeure pour l'économie grecque. Vieux de 100 ans, cet ouvrage d'art doit naturellement subir d'importants travaux d'entretien.

Considérant qu'il y a eu un éboulement des parois le 18 décembre 1997, que le canal est resté fermé pendant assez longtemps et que l'on estime à 30 milliards de drachmes le coût des travaux d'entretien, la Commission pourrait-elle dire si la possibilité existe pour l'Union européenne de financer ces travaux, d'une part, et si les autorités grecques ont déposé une demande à cet effet, d'autre part?

**Réponse donnée par M<sup>me</sup> Wulf-Mathies au nom de la Commission***(4 mars 1998)*

La Commission n'a pas été saisie d'une demande concernant le financement éventuel des travaux auxquels se réfère l'Honorable Parlementaire.

Elle rappelle toutefois que les autorités grecques peuvent soumettre une demande à cet effet suivant les procédures prévues dans le cadre communautaire d'appui (CCA). La Commission serait prête à examiner en partenariat avec ces autorités toute possibilité de financement à l'intérieur des disponibilités budgétaires du CCA.

(98/C 310/35)

**QUESTION ÉCRITE E-0158/98****posée par Mihail Papayannakis (GUE/NGL) à la Commission***(2 février 1998)*

*Objet:* Production d'huile d'olive

Les informations fournies par les autorités grecques manquant de clarté, la Commission pourrait-elle donner des précisions sur la production d'huile d'olive et en Grèce et dans les autres États membres?

**Réponse donnée par M. Fischler au nom de la Commission***(4 mars 1998)*

Les estimations de production d'huile d'olive fournies par les États membres sont contestées et la Commission a demandé à la Cour des comptes d'examiner la question. Selon les États membres, la production qui a fait l'objet d'un droit à l'aide figure au tableau ci-dessous.